

Ordre du jour :

- 1 - Election du Président de l'UVHC : présentation du calendrier électoral et modalités de la campagne
- 2 - Convention de création de l'I3ER
- 3 - Nomination du Directeur de l'Ecole Doctorale
- 4 - Compte financier 2004 de la recherche
- 5 - Présentation du projet A.G.I.R. (Aide à la Gestion Informatisée de la Recherche)
- 6 - Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 13/01/05
- 7 - Création d'une équipe de recherche « centre de droit bancaire » au sein de l'IDP
- 8 - Fusion du LAMATH et du MACS, pour créer le LAMAV, et résultat des élections du directeur du LAMAV
- 9 - Demandes d'aide aux colloques
- 10 - Demande de BQR
- 11 - Demandes d'aide FEDER et FRT
- 12 - Questions diverses.

1 - Election du Président de l'UVHC : présentation du calendrier électoral et modalités de la campagne

Le Président LEVEL indique aux membres du conseil scientifique le calendrier électoral et les modalités de la campagne. L'élection du Président de l'UVHC aura lieu le 30 juin 2005, pour un début de fonctions le 20 octobre 2005.

Le calendrier électoral et les modalités de la campagne sont approuvés à l'unanimité.

2 - Convention de création de l'I3ER (Institut Euroméditerranéen de l'Environnement et des Energies Renouvelables)

Cette convention implique l'UVHC et l'Université de Chlef en Algérie. Elle est approuvée à l'unanimité sous réserve de modifications en ses articles 3 (« le directeur de l'Institut (...) assure la gestion de l'ensemble des moyens dont dispose l'Institut »), 6 (ajouter « et le soutien à la collaboration par la recherche. L'institut s'engage à négocier des financements avec le Haut Conseil franco-algérien pour le montage des formations »), et 9 (« la présente convention sera renouvelée tacitement sauf dénonciation de l'une des parties »).

3 - Nomination du Directeur de l'Ecole Doctorale

Le Président LEVEL souhaite ajourner ce point, pour se donner encore un peu de temps avant de désigner le directeur de l'Ecole Doctorale.

La Présidence de la séance est confiée par le Président LEVEL à Mme MAIRESSE.

4 - Compte financier 2004 de la recherche

M. DULION indique un résultat net de l'UB 915 de 639 751 €, et un déficit de l'UB 914 « actions commerciales », de 208 156 €, qu'explique le régime fiscal. Dans l'avenir, ce compte générera un résultat positif. Les dotations aux amortissements sont neutralisées en totalité. M. DULION souhaite continuer, avec le pôle gestion de la Cellule Recherche et Valorisation, à supprimer les conventions « ressources affectées » justifiées (financièrement et scientifiquement) au solde encaissé, en transférer le solde dans le CR reliquats, solutionner les conventions déficitaires, ne reporter que les conventions en cours d'exécution.

Le résultat cumulé de l'UB 915 fin 2004 est de 2 227 886 €, celui de l'UB 914, de 707 225 €. Suite à des questions relatives aux allocations perte d'emploi, M.DULION s'engage à fournir les données chiffrées lors d'un prochain conseil scientifique.

5 - Présentation du projet A.G.I.R. (Aide à la Gestion Informatisée de la Recherche)

M. MOKRAB présente une esquisse du projet d'Aide à la Gestion Informatisée de la Recherche. Cet outil sera opérationnel en septembre 2005.

6 - Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 13/01/05

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

7 - Création d'une équipe de recherche « centre de droit bancaire » au sein de l'IDP

Mme MORGAND et M. DJOUDI présentent cette demande. Un créneau est à prendre dans le domaine du droit bancaire, qui constitue un pôle d'excellence potentiel. La création d'un master 2 de droit bancaire est programmée. La demande est approuvée à l'unanimité.

8 - Fusion du LAMATH et du MACS, pour créer le LAMAV, et résultat des élections du directeur du LAMAV

Le LAMATH et le MACS envisagent de fusionner, pour créer le LAMAV : Laboratoire de Mathématique et ses Applications de Valenciennes. Le dossier de demande de reconnaissance du LAMAV a été communiqué au Ministère. M. NICAISE a été élu futur directeur du LAMAV par les membres des 2 laboratoires. Il expose les motifs justifiant la fusion. La création d'une fédération de recherche régionale en mathématiques dont ferait partie le LAMAV est envisagée.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité la fusion du LAMATH et du LAMAV, sous réserve de l'avis du Ministère, et sachant que la création du LAMAV ne sera effective qu'après son intégration dans les statuts de l'UVHC.

Sous ces réserves, le Conseil scientifique approuve l'élection de M. NICAISE en tant que Directeur du LAMAV.

9 - Demandes d'aide aux colloques

Laboratoire(s) / Porteur(s)	Colloque / Dates	Demande d'aide au colloque en €	Proposition en €
CAMELIA Mme SPIQUEL	Les révolutions littéraires : idée et histoire – 13 et 14 octobre 2005	2000	2000
LAMIH M. BARBIER	Réseau Français d'Ingénierie du Sport – 23 et 24 juin 2005	2000	2000

Mme SPIQUEL et M. BARBIER présentent leur demande.

Concernant le colloque « les révolutions littéraires : idée et histoire », Mme MAIRESSE demande s'il ne serait pas opportun d'associer des enseignants-chercheurs d'autres disciplines, ou de disciplines voisines. Mme SPIQUEL estime effectivement que ses collègues historiens pourraient être intéressés, pour la suite qui sera donnée à ce colloque.

M. TERRIER indique que les projets « maison » ne peuvent plus se concevoir que dans le cadre de projets plus fédérateurs.

Concernant le colloque « Réseau Français d'Ingénierie du Sport », M. BARBIER indique que c'est l'association du R.F.I.S. qui sera gestionnaire, pour plus de commodité. M. DESRUMAUX fait remarquer que dans ce cas, si le conseil scientifique donne un avis favorable à l'attribution d'une aide, il conviendra que le conseil d'administration l'approuve.

Mme MAIRESSE propose au conseil scientifique de se prononcer sur une aide de 2000 € pour chaque colloque (à prendre sur l'UB 915).

10 - Demande de B.Q.R.

Laboratoire / Demandeur	MOTIF	Demande en €	Proposition en €
MACS Mme ALBRECHT	Modélisation géométrique de courbes et surfaces appliquée aux problèmes de la CAO	3500	3000

Après un bilan de l'utilisation du BQR attribué l'année dernière et une présentation de la demande, Mme MAIRESSE propose d'octroyer à Mme ALBRECHT la somme de 3000 €, en raison des contraintes budgétaires. M. LEMOINE demande que la qualité du travail de Mme ALBRECHT soit reconnue par l'attribution de la somme demandée. C'est donc la somme de 3500 € qui est votée à l'unanimité.

11 - Demandes d'aide FEDER et FRT :

- FRT CNRT FUTURELEC 3, Opération 1 COMET : Conception et Optimisation Multi-objectif : Electro-vibro-acoustique et Thermique de machines électriques de traction (S. HARMAND)
- FEDER TAC MIAOU - Tranche 1 (Nouvelles Interactions Personnes-Organisations : Modèles d'Interaction et Architectures Orientées Usages) (C. KOLSKI)
- FEDER TAC T1.2 CPMM Communication de Proximité Multimédia Multisupports (F.X. COUDOUX)
- FEDER TAC MOSAIQUES : MODèles et infraStructures pour Applications ubiQUitairES (S. LECOMTE)
- FEDER TRACTDYN (TRACtion DYNamique) (T.M. GUERRA).

Les projets sont présentés par leur porteur. Concernant le 3^{ème} projet, M. HOUVENAGHEL fait remarquer que 317 € de petit appareillage relèvent du fonctionnement, et non de l'équipement, et M. MONNOYER s'étonne du pourcentage de financement du FEDER, qui est de 70. M. GAZALET indique que cela tient à la nature multi-établissements du projet. Le montage distribué aux membres du Conseil scientifique a été proposé par le Conseil Régional.

Les 5 projets et leur montage financier sont approuvés à l'unanimité.

12 - Questions diverses

M. LEMOINE rappelle qu'il y a deux ans, le Président a fait au Conseil scientifique le bilan de Valutec, et demande si un bilan de l'année 2004 est possible. Mme MAIRESSE le demandera au Président.

M. LEMOINE souhaite connaître les suites données à la motion sur les Pôles Régionaux d'Enseignement Supérieur votée par les 3 conseils en janvier. Mme MAIRESSE indique que la mobilisation de nombreuses universités a permis de ralentir le processus. Le projet de loi est actuellement mis en attente.

M. MOREL signale que la mobilisation des fonctionnaires de l'enseignement supérieur lors des journées d'action des 4 et 9 mars a été importante. Il déplore la mise en place de l'Agence Nationale de la Recherche et la baisse du nombre de postes, malgré quelques créations, car le besoin est réel.

Valenciennes, le 25 avril 2005


M.P. MAIRESSE

Présidence du Conseil Scientifique : M. LEVEL puis Mme MAIRESSE

Présents :

- Collège A : Mmes FOLLET, MERVIEL
MM. DELEBARRE, GAZALET, GUERRA, HERRERAS, HIRSCHI, KASTELIK, KOLSKI, LABRAGA, LOCHEGNIES, MONNOYER DE GALLAND, TERRIER
- Collège B : Mme MORGAND
- Collège C : MM. BELLALIJ, DEBERNARD, DEQUIDT, DUQUENNOY, NYS
- Collège D : M. MOREL
- Collège E : MM. DANJOU, GARÇON, LEMOINE
- Collège F : M. MOKRAB
- Collège usagers : M. HANON
- Invités : Mmes ALBRECHT, DJOUDI, HARMAND, LERICHE, SPIQUEL
MM. BARBIER, CHABASSE, COUDOUX, DESMET, DESRUMAUX, DULION, HOUVENAGHEL, NICAISE, POIRRIEZ

A donné pouvoir : Mme CARLIER-HEREMANS à M. NYS

Excusés : MM. CHEVALIER, PILETTE, WAUTERS